CYRIL DUBOURG
ECOFOR

# *Les Règles de l'Art de la mise en oeuvre de l'isolation thermique des combles perdus et rampants*

**DURÉE : 1 jour (7 heures)**
**09h00 - 12h30 13h30 - 17h00**

**PUBLIC VISE**
Chefs d'entreprises, artisans, compagnons, conjoints collaborateurs, salarié d'entreprises, conducteurs de travaux, chefs d'équipes

**EFFECTIF**
Maximum 12 participants

**PRÉ-REQUIS**
Être un professionnel du bâtiment expérimenté, être titulaire d'une qualification RGE ou en cours d'acquisition dans l'activité isolation des rampants et des combles perdus. Savoir lire et écrire le français. Disposer d'une adresse mail.

**NATURE DE LA FORMATION**
Action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances

**MODALITES PEDAGOGIQUES**
Exposé, étude de cas

**MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES**
Support papier ou numérique

**MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI**
La signature des feuilles d'émargement contresignées par le formateur permettra le suivi de l'exécution de la formation.
La fiche d'évaluation de la formation complétée par chaque stagiaire permettra la mesure de la satisfaction.
Les acquis de la formation seront évalués pendant et en fin de formation sous forme d'études de cas, mises en situation, test.
La formation est sanctionnée par la délivrance d'une attestation de formation conforme aux dispositions de l'article L.6353-1 dernier alinéa du Code du Travail.

**PROFIL FORMATEUR**
Formateur expert en rénovation énergétique, Auditeur RGE pour QUALIBAT
Référent technique : Cyril DUBOURG
Référent pédagogique : Cyril DUBOURG

**EQUIPEMENT PERSONNEL OBLIGATOIRE**
Matériel de prise de note (Bloc-note, stylo…)
EPI non requis pour cette formation

**ACCESSIBILITE**
Nous contacter.
Référent handicap : Cyril DUBOURG

**À PRÉVOIR / À NOTER**
Possibilité de réaliser cette formation en INTRA ENTREPRISE

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

***Cette formation permet aux professionnels du bâtiment d'être capables de :***

- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables aux techniques d'isolation des combles perdus et rampants.
- Appliquer le contexte réglementaire, les critères techniques et matériaux utilisés.
- Identifier les points de contrôle de l'audit QUALIBAT selon les grilles de contrôle des qualifications isolation du toit.

## PROGRAMME

***QCM d'évaluation initial***

***Rappel du contexte lié à la transition énergétique***

- Les objectifs à atteindre
- La Réglementation Thermique dans l'Existant (RT EX)
- L'obligation d'isolation en cas de réfection de couverture

***Diagnostics et environnement des travaux***

- La ventilation des locaux
- Point réglementaire amiante
- Isolation/étanchéité à l'air et appareils de chauffage non étanches
- Choix des matériaux et caractéristiques techniques (Déphasage…)
- Identifier et mettre en œuvre les règles de l'art applicables à la pose des isolants (DTU,CPT, RAGE…)
- Savoir identifier et hiérarchiser les différents documents techniques applicables (DTU, AT, CPT, RAGE…)
- L'isolation en rampants
- L'isolation de combles perdus en rouleaux
- L'isolation par soufflage

***Aides à la rénovation énergétique et audit RGE***

- Les différents dispositifs d'aides (TVA, MPR, ECO PTZ, CEE…)
- Exemple de rédaction de devis/facture en isolation de rampants et combles perdus (obligations réglementaires, critères techniques liées aux aides, TVA…)
- Les points de contrôle de l'audit QUALIBAT en isolation de rampants et combles perdus

***QCM d'évaluation final***

***Version V3 du 06/01/23***